A l’attention de Raymond VALL, Gaëtan  GORCE, Catherine SADON et Michaël RESTIER (ANPP – ex APFP)

L’Unadel a pris connaissance avec attention de la décision prise lors de votre dernière assemblée générale de faire évoluer votre appellation et votre objet associatif. L’APFP devient l’ANPP. Vous vous êtes ainsi adaptés aux dispositions prises dans la loi MAPAM portant non seulement affirmation des métropoles mais aussi des pôles d’équilibre territoriaux et ruraux.

Se faisant, sans remettre en cause ni cette décision qui vous appartient, ni le travail technique que vous réalisez auprès des Pays, ni davantage celui que vous vous proposez de faire pour accompagner leur évolution juridique pour qu’ils deviennent des pôles, il nous semble cependant nécessaire de clarifier certains points.

Votre action en effet,  vos réactions et votre travail de lobbying auprès des parlementaires et des partenaires, notamment régionaux, comme les affirmations désormais inscrites dans votre objet associatif, contribuent à amplifier votre champ d’intervention tout en accentuant une approche techniciste de la décentralisation  et des politiques publiques déclinées dans les territoires.

Cette évolution est certainement dans l’air du temps et nous vous reconnaissons tout à fait légitimité à répondre à cette attente des Pays si elle s’exprime bien ainsi.

Pour autant nous ne pouvons que nous interroger sur les champs de recouvrement de nos deux réseaux, en particulier dès lors qu’il s’agit de fédérer les acteurs du développement local en lien avec la mise en réseau des intercommunalités et des pôles.

L’Unadel ne souhaite pas renoncer à ses valeurs, à ses fondements et à ses convictions. Elle souhaite afficher clairement la richesse du partenariat et du projet de territoire, coconstruit par ses forces vives, qu’elles soient issues de la légitimité du scrutin ou du travail quotidien et de l’engagement de la société civile et des associations.

Nous tenons à la mise en place de conseils de développement qui jouent pleinement leur rôle dans la construction et la promotion des territoires de projet. Et nous aimerions que l’esprit et la méthode de travail participative qui ont inspiré et qui font la richesse des Pays (au moins de beaucoup d’entre eux) ne soient pas trop vite écartés au profit d’une volonté de plus grande efficacité et de construction d’un nouvel EPCI, fut-il rural.

Nous considérons que chaque réseau a sa place, que ce soit dans un rôle de fédérateur ou de médiateur, de facilitateur et d’interface, d’accompagnateur du changement, de formateur et de promoteur de l’animation territoriale, ou encore de mise à disposition de boîtes à outils.

L’APFP et l’Unadel ont su collaborer, parfois difficilement, parfois avec plus d’efficacité, notamment à l’occasion des Etats généraux des Pays. Nous nous sommes concertés pour tenter avec d’autres, de déployer une certaine influence pour faire amender tel ou tel texte ou pour orienter telle ou telle politique.  Nous avons le souci commun de défendre non pas les outils mais l’esprit et la méthode.

Les besoins matériels liés à la survie des réseaux nationaux associatifs nous ont parfois mis en concurrence là où il aurait été souhaitable de développer plus de synergie. Nous avons tenté, sans vraiment y parvenir, de rapprocher nos réseaux et de mutualiser des moyens. Nous avons souvent buté sur des questions de méthode et sur des pratiques différentes.

Il nous semble aujourd’hui, qu’il est temps de clarifier, les positions des uns et des autres et de valoriser ce qui fait spécificité sans s’opposer à la complémentarité. Nos adhérents comme les vôtres, qui sont parfois les mêmes, ont à la fois besoin de soutien et d’accompagnement technique mais aussi de construire ensemble  une vision prospective et un projet qui fasse sens et qui ne renie pas les fondamentaux du développement local, et cela à toutes les échelles d’organisation territoriale comme dans le rapport des territoires locaux avec l’Etat.

Aussi nous semblerait-il judicieux d’envisager à moyen terme un temps d’échange et de clarification sur nos positionnements réciproques et sur les perspectives d’avenir.

Nous restons à disposition pour convenir d’un échange qui pourra être fixé par contact entre nos délégués nationaux.